



# Compte rendu du Conseil Municipal du 25/02/2022 à la MAIRIE DE LA TOUR

## Présents

Thierry ROUX - Sylvain PAVESIO - Loïc LEQUINIOU - Nadine TAGLIAFERRI - Nicolas GODIN - Isabelle UBALDI - Yves LAFAYE - Nicole DANIEL - Magali COTTEREAU - D. TRUCHI - J-P RIVAS - Niels DESSENANTE

Absents ayant donné procuration : Evelyne MARSON à Loïc LEQUINIOU

Absents : Roger ROUX, Paméla MC CLURE

Secrétaire de séance : Magali COTTEREAU

***PV du conseil Municipal du 13/01/2022 : approuvé à l'unanimité.***

## **1) Orientations budgétaires**

Monsieur le Maire précise au conseil municipal que les orientations budgétaires sont présentées afin d'engager une réflexion de l'équipe municipale. Il s'agit en l'état d'un projet soumis à l'approbation. Les retours doivent être transmis avant le 05 avril 2022 (vote du budget).

Sylvain PAVESIO présente le bilan de l'année 2021 et les orientations budgétaires pour 2022 :

- 1- Dette budget communal 2022 : 860 000 €, dont 200 000 € de prêt relais
- 2- Principales dépenses d'investissement réalisées en 2021 :
  - Réhabilitation du canal d'arrosage
  - Travaux divers bâtiments
  - Travaux divers sécurité
  - Rénovation de la toiture du logement Chiuso
  - Fin des travaux de l'épicerie
  - Equipement informatique de l'école
  - Equipement de la cantine scolaire (*subvention obtenue en 2021, projet inscrit au BP 2022*)
- 3- Revenus Vicat 2021 : 200 000 € (12 mois d'exploitation + loyer)
- 4- Orientations/projets pour 2022 :
  - Pas d'augmentation des taux d'imposition
  - Maintien des subventions : associations, école, activités périscolaires etc...  
Monsieur le Maire souhaite augmenter le budget alloué à la culture.
  - Projets d'investissement proposés pour 2022 en fonction des capacités financières de la Commune :
    - Création des city-stades de La Tour et de Roussillon
    - Réhabilitation complète du chemin de Fond Nouvelle à La Tour
    - Rénovation du four communal de La Tour
    - Travaux d'amélioration du canal d'irrigation
    - Création d'un chemin de l'Autranne à Roussillon
    - Acquisition de la maison cantonnière

- Provision pour acquisitions diverses
- Etudes concernant le projet de Zone d'Activités de la Condamine
- Travaux d'entretien pour l'école
- Travaux d'amélioration de la décharge
- Travaux de finition du parking de l'Autranne
- Sylviculture
- Travaux divers bâtiments
- Travaux divers sécurité

5- Projets à moyens et long termes (non-inscrits sur le budget 2022) :

- Traversée de La Tour
- Zone d'activités de la Condamine
- Création d'une école
- Travaux du presbytère
- Achat + installation au Chianet

**2) Renouvellement du prêt relais**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans l'attente de recettes exceptionnelles (vente de terrains à bâtir), il est nécessaire de renouveler une seconde fois le prêt relais contracté en 2019.

Le crédit agricole Provence Côte d'Azur a fait la proposition de renouvellement suivante :

- Montant : 200 000 €uros
- Durée : 12 mois
- Taux fixe : 0.60 %
- Paiement des intérêts : trimestriel
- Remboursement du capital : au terme du contrat, ou à tout moment par anticipation et sans pénalité.
- Frais de dossier : 200 €
- Pas de part sociale

**Approuvé à l'unanimité**

**3) Travaux de rénovation du four communal – autorisation de signature du marché**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la précédente équipe municipale avait voté lors du conseil municipal du 20 juin 2018 (délibération 2018-23) le projet de rénovation complète du four communal de La Tour. Les travaux ont été évalués à 86 680.74 €. Ce projet est subventionné par le Département et l'Etat via la DETR 2019.

Au vu de la crise sanitaire et du passage de la tempête Alex, les travaux n'ont pas encore pu être réalisés.

Monsieur le Maire propose d'entreprendre les travaux qui comprendront trois lots (désamiantage, gros œuvre et aménagement intérieur) et de l'autoriser à signer le marché correspondant.

Monsieur le Maire précise que Sylvain PAVESIO a préparé le dossier de consultation.

Sylvain PAVESIO explique que le montant des travaux prévus s'élève à 105 000 euros TTC et qu'ils doivent être réalisés en urgence car une première situation doit être transmise au plus tard le 17 mai au Département afin de ne pas perdre le bénéfice de la subvention.

**Approuvé à l'unanimité**

**4) Travaux de réhabilitation du chemin de Fond Nouvelle – autorisation de signature du marché**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé lors du conseil municipal du 19 février 2021 de réaliser des travaux de réhabilitation du chemin de Fond Nouvelle suite au passage de la tempête ALEX. En effet, le chemin rural de Fond Nouvelle n'est plus praticable. Les travaux de réfections de murs en pierres sèches et de maçonnerie ont été réévalués à 140 969,77 € H.T.

Il convient aujourd'hui de lancer le marché pour entreprendre les travaux.

Afin de réaliser cette opération, S.A.S. le Prince Souverain de Monaco a accordé une dotation d'un montant de 125 000 €. Une convention avec la Fondation du Patrimoine sera à signer.

**Approuvé à l'unanimité**

**5) Appel à projet restauration et valorisation du patrimoine rural non protégé**

Nicole DANIEL précise qu'initialement l'objectif était de déposer un appel à projet pour le moulin à farine mais compte-tenu que le mobilier est classé, le dossier n'est pas éligible

Nicole DANIEL explique que pour cet appel à projet 500 000 €uros pourront être attribués pour l'ensemble des opérations avec un plafond de 50 000 €uros par projet. Deux commissions auront lieu en mai (présentation en conseil technique) et en octobre (commission permanente).

Nicole DANIEL et Magali COTTEREAU proposent de déposer un dossier pour la rénovation de la façade de l'église de Roussillon. Des devis vont être demandés à des entreprises afin d'établir un chiffrage.

La date limite de dépôt du dossier est le 31/03/2022.

Un appel aux dons est possible avec l'aide de la fondation du patrimoine.

Monsieur le Maire propose de voter le principe du dépôt de dossier de demande de subvention.

**Approuvé à l'unanimité**

**6) Motion contre les fermetures des classes dans les vallées sinistrées**

Monsieur le Maire indique que la fermeture d'une classe de l'école de Roussillon était envisagée par l'Académie

Monsieur le Maire explique que grâce à des démarches qui ont été entreprises auprès du M. PELLETIER, Préfet de la reconstruction des vallées, à l'appui de Monsieur MARIA, Président du SIVOM et à une lettre collective signée par l'ensemble des Maires des vallées sinistrées, il n'y aura pas de fermeture de classe pour la rentrée prochaine.

Monsieur le Maire précise que si l'effectif n'est pas en hausse l'année suivante, la fermeture d'une classe sera inévitable.

Pour information, il est prévu 35 élèves sur 3 classes pour la rentrée de septembre et le quota minimum est de 19 élèves par classe.

Monsieur le Maire propose d'adopter la motion afin d'indiquer que l'ensemble du conseil est de l'avis du maintien de la troisième classe.

**Approuvé à l'unanimité**

**7) Transfert de la compétence formation par apprentissage et formation continue et adhésion des communes de Châteauneuf-Villevieille et Drap à la Métropole NCA – Mise à jour des statuts**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu d'approuver :

- le transfert à la Métropole Nice Côte d'Azur de la compétence « formation par apprentissage et formation continue »
- les statuts modifiés de la Métropole Nice Côte d'Azur

**Approuvé à l'unanimité**

**8) Demande de subvention de l'AFM-Téléthon**

Monsieur le Maire propose d'attribuer la même somme que l'an dernier, soit 300 Euros.

**Approuvé à l'unanimité**

**9) Demande de subvention de l'Amicale des Forestiers Sapeurs de la Tinée**

Monsieur le Maire propose d'attribuer la même somme que l'an dernier, soit 150 Euros.

**Approuvé à l'unanimité**

**10) Situation de l'Auberge de Roussillon**

Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré plusieurs fois le gérant, M. WARIN et qu'en l'état la commune ne peut pas se satisfaire d'une auberge ouverte uniquement en semaine pour la cantine scolaire et fermée les week-ends.

Monsieur le Maire souhaite ouvrir une réflexion concernant la situation de l'Auberge afin de prendre une décision pour le prochain conseil municipal prévu le 5/04 sur le renouvellement ou non du bail contracté avec le gérant actuel, M. WARIN.

**11) Questions diverses**

**1- Demande de subvention « les chats du Mercantour »**

Monsieur le Maire propose d'accorder la même subvention que l'an dernier, à savoir 100 Euros.

**Approuvé à l'unanimité**

**2- Adhésion fondation du patrimoine pour 2022**

Monsieur le Maire précise que l'adhésion pour les communes de moins de 1000 habitants s'élève à 75 Euros.

**Approuvé à l'unanimité**

### **3- Accueil d'une personne devant réaliser des Travaux d'Intérêt Général**

Monsieur le Maire expose au conseil que la commune a passé une convention pour l'accueil de mineurs ou d'adultes devant réaliser des TIG. Il est proposé d'accueillir une personne qui réside sur la commune d'Utelle et qui doit effectuer 140 heures de TIG avec une semaine par mois compte-tenu qu'elle est en activité.

Aucun élu n'est opposé à la démarche.

**Adopté à l'unanimité.**

### **4- Travaux d'assainissement terrains Fond Nouvelle**

Niels DESSENANTE interroge sur la date de réalisation des travaux. Loïc LEQUINIOU indique que la réalisation est prévue pour la semaine du 28.02 au 04.03.2022.

### **5- Informations concernant la fibre optique**

Monsieur le Maire communique des informations concernant la fibre optique pour Roussillon : les travaux vont commencer début avril et se termineront fin août 2022.

**Séance levée à 20H15**

**Le Maire,**

**Thierry ROUX**

